

22 mai 2021 -11:03

Appartient à Conseil des ministres du 21 mai 2021

Délégation du gouvernement fédéral à la Conférence interministérielle sur la Migration et l'Intégration

Le Conseil des ministres a approuvé la délégation du gouvernement fédéral à la Conférence interministérielle sur la Migration et l'Intégration.

Le 12 février 2021, le Comité de concertation a approuvé la création d'une Conférence interministérielle sur la Migration et l'Intégration (CIM). Les différents gouvernements de Belgique sont représentés au sein de la CIM. Après avoir décidé de sa délégation, chaque gouvernement informe le Comité de concertation de cette décision.

La délégation du gouvernement fédéral à la CIM sera composée des ministres et secrétaires d'État suivants :

- le Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
- la Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
- le Vice-Premier et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
- le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Loterie nationale
- la secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sammy Mahdi, secrétaire d'État à l'Asile et la Migration,
chargé de la Loterie nationale
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 475 50 55 50
<https://mahdi.belgium.be>
info.mahdi@mahdi.fed.be

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@mahdi.fed.be